

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance du mardi 20 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 12/09/2022

Date d'affichage : 26/09/2022

N° Délibération : 25-09-2022

Les membres du Conseil municipal dûment convoqués le 12 septembre 2022 conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Présents : Mmes Chrystèle CATEL, Ophélie COUZEREAU, Claire DACHICOURT ; MM. Frédéric BÉRULLIER, Christian BOULOGNE, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : M. Jérémy DEVOS représenté par Gabriel LEFEVRE,
M. Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE,
M. Benoit PROYART non représenté,
M. Hervé PROYART non représenté,
Mme Barbara TOMPOUSKY non représentée.

DEL N°25-09-2022 : Adoption du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité des Services de l'Eau 2021.

M. le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales stipule dans ses articles D.2224-1 à D.2224-5, que le Conseil Municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunale et ayant délégué sa compétence en matière d'eau potable est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.

Le rapport reçu doit être présenté par le Maire au conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport par M. Gabriel LEFEVRE, le Conseil Municipal :

ADOpte à la majorité :

11 voix pour (C. CATEL, O. COUZEREAU, C. DACHICOURT, C. BOULOGNE, J. DEVOS représenté, O. DUMONT, F. JULLIEN, G. LEFEVRE, M. VAN DE VELDE, M. PEGORARO représenté, V. RETOURNÉ,)

1 abstention (F. BÉRULLIER).

le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIEP du Santerre au titre de l'année 2021.

Le secrétaire de séance
Gabriel LEFEVRE



MICHEL VAN DE VELDE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme, Morisel, le 26 septembre 2022.

-Transmis au représentant de l'État et publié le : 26 septembre 2022